



BONHÔTE SELECTION

**Rapport annuel audité
30 juin 2023**

CACEIS (Switzerland) SA

Route de Signy 35 - Case postale 2259 CH-1260 Nyon 2
Tél. +41 58 261 94 00 - Fax +41 58 261 94 60
www.caceis.com

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du fonds	3
Intervenants dans la vie du fonds	4
Informations générales sur le fonds ombrelle et les compartiments	5
Performances	6
Rémunérations	7
Principes d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire	8
Indications sur les affaires d'une importance économique ou juridique particulière.....	9
Bonhôte Selection - Obligations HR Multi-Fonds (CHF)	10
Bonhôte Selection - Global Emerging Multi-Fonds (CHF)	17

Fonds ombrelle contractuel de droit suisse relevant du type «autres fonds en placements traditionnels», subdivisé en compartiments suivants :

- Bonhôte Selection – Obligations HR Multi-Fonds (CHF)
- Bonhôte Selection – Global Emerging Multi-Fonds (CHF)

Direction

CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy, 35
CH-1260 Nyon

Banque dépositaire

CACEIS Bank, Montrouge,
Succursale de Nyon / Suisse
Route de Signy 35, 1260 Nyon

CACEIS (Switzerland) SA**Conseil d'administration :**

Thies Clemenz	Président
Yvar Mentha	Vice-président
Jacques Bourachot	Administrateur
Jean-François Deroche	Administrateur (jusqu'au 30.11.2022)
Philippe Durand	Administrateur
Marc-André Poirier	Administrateur (depuis le 07.12.2022)
Jean-Pierre Valentini	Administrateur

Direction :

Oscar Garcia	Directeur Général
Sandra Czich	Directrice (jusqu'au 30.11.2022)
Claude Marchal	Sous-directeur
Lionel Bauer	Sous-directeur

Gestionnaire mandaté :

Banque Bonhôte & Cie SA
16, rue du Bassin / Quai Ostervald,
2001 Neuchâtel

Conseiller en placement :

Compartiment Bonhote Selection – Global Emerging
Multi-Fonds

Prisminvest SA
Route de la Longeraie 7,
1110 Morges

Banque dépositaire :

CACEIS Bank, Montrouge, Succursale
de Nyon / Suisse
Route de Signy 35, 1260 Nyon

Société d'audit :

KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6,
CH-1211 Genève 26

Bonhôte Selection est un fonds ombrelle contractuel de droit suisse, relevant du type "autres fonds en placements traditionnels", au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006, subdivisé en compartiments suivants :

- Bonhôte Selection - Obligations HR Multi-Fonds (CHF) (ci-après «Obligations HR Multi-Fonds (CHF)»)
- Bonhôte Selection – Global Emerging Multi-Fonds (CHF) (ci-après «Global Emerging Multi-Fonds (CHF)»)

Le contrat de fonds de placement a été établi par CACEIS (Switzerland) SA, Nyon, en tant que direction du fonds, et soumis avec l'approbation de CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, en tant que banque dépositaire, à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), et approuvé par celle-ci la première fois le 1er octobre 2003. L'autorisation additionnelle pour le lancement du compartiment Global Emerging Multi-Fonds (CHF) a été donnée le 29 juillet 2005.

Les compartiments sont basés sur un contrat de placement collectif (contrat de fonds) aux termes duquel la direction du fonds s'engage à faire participer l'investisseur au compartiment correspondant, proportionnellement aux parts qu'il a acquises, et à gérer le compartiment conformément aux dispositions de la loi et du contrat de fonds, à titre autonome et en son propre nom. La banque dépositaire est partie au contrat conformément aux tâches qui lui sont dévolues par la loi et le contrat de fonds.

L'investisseur n'a droit qu'à la fortune et au revenu du compartiment auquel il participe. Pour les engagements revenant à un compartiment, seul le compartiment en question en répond.

Conformément au contrat de fonds, la direction est en droit, avec le consentement de la banque dépositaire et l'autorisation de l'autorité de surveillance, de créer à tout moment, d'autres classes de parts, de les supprimer ou de les regrouper.

Les compartiments Obligations HR Multi-Fonds (CHF) et Global Emerging Multi-Fonds (CHF) ne sont pas subdivisés en classes de parts.

Performances

	Lancement	2022	2023 ¹	Depuis le lancement ¹
Bonhôte Selection – Obligations HR Multi-Fonds (CHF)	03.11.03	-8.56%	1.56%	15.27%
Bonhôte Selection – Global Emerging Multi-Fonds (CHF)	29.09.05	-28.98%	-2.32%	17.82%

¹ jusqu'au 30.06.2023

De par la nature de sa stratégie de placement, le fonds n'utilise pas de benchmark. Les références aux performances passées ne sauraient garantir leur évolution future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais qui peuvent être perçus lors de la souscription et du rachat de parts.

Rémunérations :**Rémunérations et frais à la charge de l'investisseur** (extrait du § 18 du contrat de fonds)

Commission d'émission en faveur de la direction du fonds, de la banque dépositaire et/ou des distributeurs en Suisse ou à l'étranger	au maximum 5.00% de la valeur nette d'inventaire
Commission de rachat en faveur de la direction du fonds, de la banque dépositaire et/ou des distributeurs en Suisse ou à l'étranger	Aucune

Rémunérations et frais à la charge de la fortune des compartiments (extrait du § 19 du contrat de fonds)

Commission de gestion de la direction du fonds (calculée sur la valeur nette d'inventaire) Elle est utilisée pour la direction, l'Asset Management et la commercialisation des compartiments Par ailleurs, des rétrocessions sont payées sur la commission de gestion de la direction du fonds conformément au chiff. 5.3.2 (Rétrocessions et rabais) du prospectus.	
● Pour le compartiment Obligations HR Multi-Fonds (CHF)	
jusqu'à CHF 150 millions	1.20% au maximum p.a.
au-delà de CHF 150 millions	1.15% au maximum p.a.
● Pour le compartiment Global Emerging Multi-Fonds (CHF)	
jusqu'à CHF 150 millions	1.70% au maximum p.a.
au-delà de CHF 150 millions	1.65% au maximum p.a.
Commission de la banque dépositaire (calculée sur la valeur nette d'inventaire des compartiments et calculée sur le volume des flux/opérations)	0.15% au maximum p. a.
Pour le versement du produit annuel aux investisseurs, la banque dépositaire débite les compartiments d'une commission de :	0.50% au maximum du montant brut distribué
Commission de la direction pour le versement du produit de liquidation en cas de dissolution	0.50% de la valeur nette d'inventaire

Taux effectivement appliqués pour les rémunérations et frais à la charge de la fortune des compartimentsCommission de la banque dépositaire ¹

- Pour le compartiment Obligations HR Multi-Fonds (CHF) **0.119%**
- Pour le compartiment Global Emerging Multi-Fonds (CHF) **0.127%**

Commission de gestion de la direction du fonds

- Pour le compartiment Obligations HR Multi-Fonds (CHF) **1.175%**
- Pour le compartiment Global Emerging Multi-Fonds (CHF) **1.675%**

En supplément, les autres rémunérations et frais accessoires énumérés dans le § 19 du contrat de fonds peuvent être facturés aux compartiments.

¹ En raison de l'imputation de frais selon le volume des flux/opérations, les taux effectifs fluctuent d'une année à l'autre. Au 30.06.2022 le taux effectif de la commission de la banque dépositaire était de 0.101% pour le compartiment Obligations HR Multi-Fonds (CHF) et de 0.113% pour le compartiment Global Emerging.

«Soft commissions»

La direction du fonds n'a pas conclu de conventions de partage de frais ni de conventions concernant des «soft commissions».

Principes d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment est déterminée à la valeur vénale à la fin de l'exercice annuel et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées, dans l'unité de compte du compartiment correspondant. Les jours où les bourses ou marchés des pays principaux de placement d'un compartiment sont fermés (par exemple : jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul de la valeur nette d'inventaire dudit compartiment.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le chapitre précédent.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Elle est arrondie à CHF 0.01.

Indications sur les affaires d'une importance économique ou juridique particulière

La version actuelle du contrat de fonds a été mise à jour pour refléter les modifications réglementaires liées à l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les services financiers (LSFin) et son ordonnance (OSFin).

Le contrat de fonds a été approuvé par la FINMA le 14.07.2022 et est entré en vigueur le 18.07.2022.

En date du 8 août 2022, et en tant que succursale d'une société française ayant déménagé de Paris à Montrouge (92), la raison sociale de la banque dépositaire a été modifiée comme suit : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse.

Bonhôte Selection - Obligations HR Multi-Fonds (CHF)

Compte de fortune

	30.06.23	30.06.22
(Valeur vénale)	CHF	CHF
Valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	17'182'182.12	16'633'196.89
Instruments financiers dérivés	3'807.12	602'209.15
Avoirs en banque		
à vue	470'996.59	2'307'042.58
Autres actifs	405'421.38	1'423.69
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	18'062'407.21	19'543'872.31
Engagements en banque	0.00	-320'323.58
Autres engagements	-415'628.34	-83'069.43
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	17'646'778.87	19'140'479.30

Variation de la fortune nette

	01.07.22	01.07.21
	30.06.23	30.06.22
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	19'140'479.30	26'579'067.22
Distribution	-519'370.98	-1'161'630.75
Solde des mouvements de parts	-1'369'002.60	-3'848'685.02
Résultat total	394'673.15	-2'428'272.15
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	17'646'778.87	19'140'479.30

Evolution du nombre de parts

Bonhôte Selection - Obligations HR Multi-Fonds (CHF)

	01.07.22	01.07.21
	30.06.23	30.06.22
Situation en début de période comptable	231'964	275'294
Parts émises	8'081	1'670
Parts rachetées	25'132	45'000
Situation à la fin de la période comptable	214'913	231'964
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	CHF 82.11	82.51

Bonhôte Selection - Obligations HR Multi-Fonds (CHF)

Compte de résultats	01.07.22	01.07.21
	30.06.23	30.06.22
	CHF	CHF
Revenus		
Revenus des valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	774'857.73	540'486.25
Revenus des avoirs		
à vue	8'720.70	360.97
Participation des souscripteurs aux revenus courus	-1'423.14	-524.16
Total des revenus	782'155.29	540'323.06
Charges		
Rémunérations réglementaires versées :		
à la direction	-50'630.42	-64'688.80
à la banque dépositaire	-21'873.67	-23'695.57
au gestionnaire	-165'699.42	-211'708.93
Frais de révision	-11'847.00	-11'847.00
Intérêts négatifs	-2'392.80	-18'733.14
Intérêts passifs	-1'410.47	-131.81
Autres charges	-19'236.19	-42'289.39
Transfert partiel de charges sur gains de capital réalisés	0.00	20'087.64
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus courus	3'975.23	24'418.43
Total des charges	-269'114.74	-328'588.57
Ajustement Fiscal ¹	261'817.18	328'751.76
Résultat net	774'857.73	540'486.25
Gains/pertes du capital réalisés(-es)	-10'002.08	-504'660.36
Transfert partiel de charges sur gains de capital réalisés	0.00	-20'087.64
Résultat réalisé	764'855.65	15'738.25
Variations des gains/pertes du capital non-réalisés(-es)	-370'182.50	-2'444'010.40
Résultat total	394'673.15	-2'428'272.15

Utilisation du résultat

	01.07.22	01.07.21
	30.06.23	30.06.22
	CHF	CHF
Résultat net	774'857.73	540'486.25
Report de la période précédente	1'509.30	1'499.17
Résultat disponible pour être réparti	776'367.03	541'985.42
Distribution	-775'835.93	-540'476.12
Report à nouveau	531.10	1'509.30
<u>TER synthétique en % :</u>	2.15	1.98

¹ Selon la circulaire N°24 de l'Administration fédérale des contributions AFC ch. 2.8 un ajustement fiscal a été effectué afin de présenter un résultat net correspondant au montant des revenus imposables des fonds cibles. Cet ajustement fiscal est porté en diminution des gains/pertes du capital réalisés(-es).

Bonhôte Selection - Obligations HR Multi-Fonds (CHF)

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 30.06.22	Achats	Ventes	Total au 30.06.23	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Parts d'autres placements collectifs							
COLCHIS P2P INC SP MERITI 1-18	0	0	0	0	3'781.64	290.61	0.00
<i>Îles Caïmans</i>						290.61	0.00
VANGUARD EM MKTS BD FUND INVESTOR HDG AC	0	17'900	0	17'900	108.73	1'741'141.86	9.64
<i>Irlande</i>						1'741'141.86	9.64
UBAM - EM RESPONSIBLE CORP BD ID USD	28'000	0	12'000	16'000	77.34	1'107'060.78	6.13
UBAM GLOBAL HIGH YIELD SOLUTION -I- CAP	14'000	0	2'800	11'200	203.54	2'039'459.61	11.29
<i>Luxembourg</i>						3'146'520.39	17.42
Dollar US						4'887'952.86	27.06
CORUM BUTLER CRE OP B POOLED EUR CAP	17'000	0	0	17'000	115.31	1'913'363.02	10.59
<i>Irlande</i>						1'913'363.02	10.59
ALCENTRA EUROPEAN LOAN -II-G- CAP	1'400	0	300	1'100	1'340.06	1'438'763.96	7.97
CAP 4 I CREDIT OPPORTUNITIES -B- CAP	5'000	0	0	5'000	166.52	812'659.23	4.50
PETERCAM L BD HY E	21'400	0	0	21'400	94.52	1'974'283.66	10.93
<i>Luxembourg</i>						4'225'706.85	23.40
Euro						6'139'069.87	33.99
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé ouvert au public						11'027'022.73	61.05
COLCHIS P2P INC RED SHS-A- S2012.09	271	0	121	150	1'856.76	249'510.71	1.38
<i>Îles Caïmans</i>						249'510.71	1.38
NLSSLF -I/A USD- PICTET -US HY -I DY USD - CAP	1'000 18'100	0 10'000	1'000 0	0 28'100	0.00 108.79	0.00 2'734'907.31	0.00 15.14
<i>Luxembourg</i>						2'734'907.31	15.14
Dollar US						2'984'418.02	16.52
T ROWE PR EU HY BD Q CAP	160'300	100'000	0	260'300	12.48	3'170'741.37	17.55
<i>Luxembourg</i>						3'170'741.37	17.55
Euro						3'170'741.37	17.55
Valeurs mobilières non cotées en bourse, évaluées selon des paramètres observables sur le marché						6'155'159.39	34.07
Parts d'autres placements collectifs						17'182'182.12	95.12

Bonhôte Selection - Obligations HR Multi-Fonds (CHF)

Inventaire de la fortune

	Echéance	Achats	Devise	Ventes	Devise	Valeur vénale CHF	en %
Instruments Financiers Dérivés							
Contrat de change à terme ¹							
	15.09.23	4'849'050.00	CHF	5'000'000.00	EUR	-11'785.88	-0.07
	15.09.23	4'454'700.00	CHF	5'000'000.00	USD	15'593.00	0.09
	16.06.23	6'228'480.00	CHF	6'400'000.00	EUR	0.00	0.00
	16.06.23	3'640'000.00	CHF	4'000'000.00	USD	0.00	0.00
	17.03.23	4'305'670.00	CHF	4'700'000.00	USD	0.00	0.00
	17.03.23	6'289'280.00	CHF	6'400'000.00	EUR	0.00	0.00
	16.12.22	6'709'990.00	CHF	7'000'000.00	EUR	0.00	0.00
	16.12.22	4'766'350.00	CHF	5'000'000.00	USD	0.00	0.00
	16.09.22	8'357'440.00	CHF	8'000'000.00	EUR	0.00	0.00
	16.09.22	6'536'970.00	CHF	6'600'000.00	USD	0.00	0.00
Contrat de change à terme						3'807.12	0.02
Instruments Financiers Dérivés						3'807.12	0.02

¹ Cocontractant des opérations OTC: CACEIS Bank, Lux. Branch

Bonhôte Selection - Obligations HR Multi-Fonds (CHF)

Désignation	Valeur vénale CHF	en %
Avoirs en banque		
à vue	470'996.59	2.61
Avoirs en banque	470'996.59	2.61

Cours de change

1 EUR	=	CHF	0.97605
1 GBP	=	CHF	1.13739
1 USD	=	CHF	0.89464

Bonhôte Selection - Obligations HR Multi-Fonds (CHF)

Risques sur instruments dérivés selon le Commitment I

Positions réduisant l'engagement

Contrats de change à terme

9'353'439.73

Total en USD**9'353'439.73**

Total en % de la fortune nette du fonds

53.00

Bonhôte Selection - Obligations HR Multi-Fonds (CHF)

Informations des années précédentes

Date	Valeur nette d'inventaire par part		Nombre de parts en circulation	Fortune nette du fonds		Distribution du revenu net par part
30.06.21	CHF	96.55	275'294.000	CHF	26'579'067.22	4.33
30.06.22	CHF	82.51	231'964.000	CHF	19'140'479.30	2.33
30.06.23	CHF	82.11	214'913.000	CHF	17'646'778.87	3.61

Bonhôte Selection - Global Emerging Multi-Fonds (CHF)

Compte de fortune

	30.06.23	30.06.22
(Valeur vénale)	CHF	CHF
Valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	10'948'593.37	13'169'928.90
Avoirs en banque		
à vue	93'790.52	332'412.70
Autres actifs	571.57	1'193.23
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	11'042'955.46	13'503'534.83
Autres engagements	-67'431.78	-80'266.07
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	10'975'523.68	13'423'268.76

Variation de la fortune nette

	01.07.22	01.07.21
	30.06.23	30.06.22
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	13'423'268.76	20'465'600.99
Distribution	-228'335.86	-239'544.00
Solde des mouvements de parts	-544'403.35	-1'137'815.45
Résultat total	-1'675'005.87	-5'664'972.78
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	10'975'523.68	13'423'268.76

Evolution du nombre de parts**Bonhôte Selection - Global Emerging Multi-Fonds (CHF)**

	01.07.22	01.07.21
	30.06.23	30.06.22
Situation en début de période comptable	107'684	115'149
Parts émises	6'910	3'857
Parts rachetées	12'050	11'322
Situation à la fin de la période comptable	102'544	107'684
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	CHF 107.03	124.65

Bonhôte Selection - Global Emerging Multi-Fonds (CHF)

Compte de résultats	01.07.22	01.07.21
	30.06.23	30.06.22
	CHF	CHF
Revenus		
Revenus des valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	214'614.65	210'972.96
Revenus des avoirs		
à vue	1'908.20	64.23
Autres revenus	28'096.56	4'682.77
Participation des souscripteurs aux revenus courus	-7'025.63	-5'399.42
Total des revenus	237'593.78	210'320.54
Charges		
Rémunérations réglementaires versées :		
à la direction	-32'644.91	-46'176.55
à la banque dépositaire	-15'034.42	-18'907.18
au gestionnaire	-166'192.14	-235'080.47
Frais de révision	-11'847.00	-11'847.00
Intérêts négatifs	-168.98	-1'753.27
Intérêts passifs	-607.89	-250.15
Autres charges	-20'466.13	-29'682.73
Transfert partiel de charges sur gains de capital réalisés	67'992.32	91'113.53
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus courus	10'138.11	13'964.47
Total des charges	-168'831.04	-238'619.35
Ajustement Fiscal ¹	145'851.91	258'476.86
Résultat net	214'614.65	230'178.05
Gains/pertes du capital réalisés(-es)	228'143.45	318'574.59
Transfert partiel de charges sur gains de capital réalisés	-67'992.32	-91'113.53
Résultat réalisé	374'765.78	457'755.66
Variations des gains/pertes du capital non-réalisés(-es)	-2'049'771.65	-6'122'728.44
Résultat total	-1'675'005.87	-5'664'972.78

Utilisation du résultat

	01.07.22	01.07.21
	30.06.23	30.06.22
	CHF	CHF
Résultat net	214'614.65	230'178.05
Report de la période précédente	624.60	890.31
Résultat disponible pour être réparti	215'239.25	231'068.36
Distribution	-214'316.96	-230'443.76
Report à nouveau	922.29	624.60
TER synthétique en % :	2.98	2.98

¹ Selon la circulaire N°24 de l'Administration fédérale des contributions AFC ch. 2.8 un ajustement fiscal a été effectué afin de présenter un résultat net correspondant au montant des revenus imposables des fonds cibles. Cet ajustement fiscal est porté en diminution des gains/pertes du capital réalisés(-es).

Bonhôte Selection - Global Emerging Multi-Fonds (CHF)

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 30.06.22	Achats	Ventes	Total au 30.06.23	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Parts d'autres placements collectifs							
ISHARES MSCI BRASIL CAPPED INDEX FUND	25'900	0	3'160	22'740	32.43	659'758.09	5.97
<i>États-Unis</i>						659'758.09	5.97
FRANKLIN FTSE KOREA UCITS ETF	0	26'500	0	26'500	32.05	759'719.83	6.88
ISHARES IV PLC ISHARES MSCI CHINA UCITS	0	247'000	0	247'000	4.23	934'218.43	8.46
NEUBERGER B. INV PLC CHINA EQ - INS- CAP	51'063	0	12'558	38'505	25.24	869'471.07	7.87
<i>Irlande</i>						2'563'409.33	23.21
Dollar US						3'223'167.42	29.18
Valeurs mobilières négociées en bourse						3'223'167.42	29.18
GREEN COURT CHINA C-D USD RES	4'766	0	687	4'079	320.04	1'167'910.44	10.58
<i>Hong-Kong</i>						1'167'910.44	10.58
INDIA ASHOKA INDIA OPPORT D USD ACC	2'833	0	0	2'833	199.48	505'511.46	4.58
<i>Irlande</i>						505'511.46	4.58
JPMF AS GR -JPM C (ACC) USD- CAP	6'997	0	661	6'336	163.00	923'983.92	8.37
MSIF AS OPP -Z- CAPITALISATION	15'492	0	0	15'492	48.28	669'167.73	6.06
SISF TAIWAN EQ -C- CAPITALISATION	48'751	0	0	48'751	36.93	1'610'727.09	14.59
UBS LUX EQUIT ALL CHINA USD I A1 ACC USD	6'050	0	0	6'050	97.29	526'569.21	4.77
<i>Luxembourg</i>						3'730'447.95	33.79
Dollar US						5'403'869.85	48.95
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé ouvert au public						5'403'869.85	48.95
RUSSIAN PROSPERITY FUND -A- DIS	2'426	0	0	2'426	0.00	0.00	0.00
<i>Îles Caïmans</i>						0.00	0.00
FSSA INDIAN SUBCONTINENT FD III ACC USD	10'925	0	0	10'925	36.15	353'337.58	3.20
UTI INDIA DYNAMIC EQ FD INSTIT CLASS	24'695	0	0	24'695	20.19	446'024.70	4.04
<i>Irlande</i>						799'362.28	7.24

Bonhôte Selection - Global Emerging Multi-Fonds (CHF)

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 30.06.22	Achats	Ventes	Total au 30.06.23	Cours	Valeur vénale CHF	en %
BGF ASIAN GROWTH LEADERS -I2- CAP	22'290	0	0	22'290	14.77	294'541.47	2.67
BGF CHINA-I2-CAP	39'645	0	11'924	27'721	17.53	434'748.37	3.94
CHINAAMC CHIN OPP - SHS -I- CAP	32'769	0	32'769	0	0.00	0.00	0.00
JAVELIN SELECT SICAV CHINA -B USD- CAP	7'655	0	4'119	3'536	104.42	330'288.46	2.99
JPMORGAN FD ASEAN EQUITY JPM C USD CAP	3'307	0	3'307	0	0.00	0.00	0.00
KALTCHUGA FUND SICAV - RUSSIA EQ -A- CAP	26	0	0	26	0.00	0.00	0.00
PCM RUSSIAN PROSPERITY -A- CAP	4'266	0	0	4'266	0.00	0.00	0.00
<i>Luxembourg</i>						<i>1'059'578.30</i>	<i>9.60</i>
SUST CAPIT AFRIC CL A S JAN17	429'896	0	0	429'896	1.20	462'615.52	4.19
<i>Maurice</i>						<i>462'615.52</i>	<i>4.19</i>
Dollar US						2'321'556.10	21.03
Valeurs mobilières non cotées en bourse, évaluées selon des paramètres observables sur le marché						2'321'556.10	21.03
Parts d'autres placements collectifs						10'948'593.37	99.16

Bonhôte Selection - Global Emerging Multi-Fonds (CHF)

Désignation	Valeur vénale CHF	en %
Avoirs en banque		
à vue	93'790.52	0.85
Avoirs en banque	93'790.52	0.85

Cours de change

1 EUR	=	CHF	0.97605
1 USD	=	CHF	0.89464

Bonhôte Selection - Global Emerging Multi-Fonds (CHF)

Informations des années précédentes

Date	Valeur nette d'inventaire par part		Nombre de parts en circulation	Fortune nette du fonds		Distribution du revenu net par part
30.06.21	CHF	177.73	115'149.000	CHF	20'465'600.99	2.16
30.06.22	CHF	124.65	107'684.000	CHF	13'423'268.76	2.14
30.06.23	CHF	107.03	102'544.000	CHF	10'975'523.68	2.09

RAPPORT ABRÉGÉ DE LA SOCIÉTÉ D'AUDIT SELON LA LOI SUR LES PLACEMENTS COLLECTIFS

À l'attention du Conseil d'administration de la direction de fonds sur les comptes annuels de BONHÔTE SELECTION

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BONHÔTE SELECTION avec les compartiments suivants :

- Bonhôte Selection – Obligations HR Multi-Fonds (CHF)
- Bonhôte Selection – Global Emerging Multi-Fonds (CHF)

comprenant le compte de fortune au 30 juin 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration de la direction de fonds. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.



BONHÔTE SELECTION

Rapport abrégé de l'organe de révision
sur les comptes annuels 2022-23

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA

Santiago Ramos
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Felipe Vranken

Genève, le 30 octobre 2023

Annexe :

Comptes annuels comprenant le compte de fortune au 30 juin 2023, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC)